

# À la pêche dans les Hautes Terres ...

## Bujaleuf

Placée sous le patronage de Saint Martin, **Bujaleuf** est une petite bourgade de 1 000 habitants. Entourée de ses lacs et de ses rivières, station verte de vacances, elle réunit tous les ingrédients pour accueillir pêcheurs et vacanciers : un camping 2 étoiles de 110 places, 10 gîtes indépendants, et tous les commerces et services utiles.



### L'AAPPMA

« La Truite » a été créée le 08 septembre 1941 ; son premier président, Monsieur Maurice PENOT, était l'épicier de Bujaleuf. La société compte actuellement 330 membres et gère un territoire très diversifié.

Au fil des assemblées générales :

- le 09 février 1963, le président Albert LEBEAU indique que le conseil municipal a voté une subvention de 500 francs pour empoissonner les lacs ; le coût total de l'opération de déversement s'élevait à 1 060 francs.
- le 05 février 1966 : « les lacs EDF de la commune vont probablement passer en deuxième catégorie cette année ; il serait intéressant d'avoir des lacs dans les deux catégories, ce qui permettrait de pêcher toute l'année ».

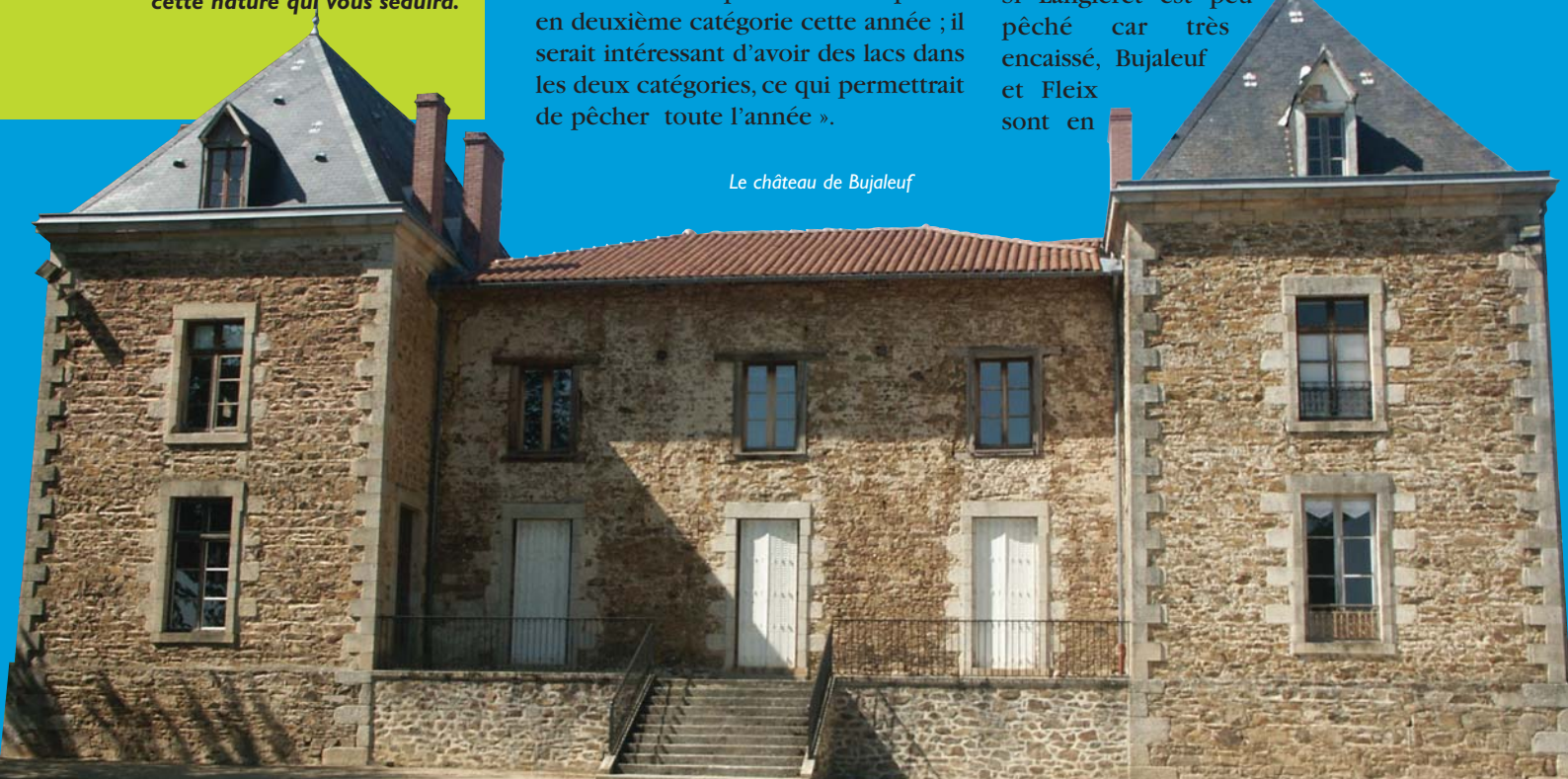
- le 17 janvier 1970 : « les lacs sont passés en deuxième catégorie » ; le timbre dimanche y était obligatoire pour pêcher pendant la période de fermeture de deuxième catégorie...

**Contact : Christian DUMAS, président, au 05-55-30-51-16**

### LA PÊCHE

Dans un rayon de 5 km autour du bourg, les lacs EDF installés sur la Maulde s'offrent à vous : Langleret (10 ha), Bujaleuf - aussi appelé lac de Sainte-Hélène - (56 ha) et Fleix (34 ha). Si Langleret est peu pêché car très encaissé, Bujaleuf et Fleix sont en

Le château de Bujaleuf



À l'est de Limoges, les terres de la montagne haut-viennoise vous accueillent dans un pays essentiellement agricole et forestier, situé entre 400 et 700 mètres d'altitude.

Les pluies venues de l'Atlantique rencontrent ici les premiers contreforts du plateau de Millevaches et donnent naissance à une multitude de sources, ruisseaux, rivières et grands lacs.

Pour comprendre cet espace d'eau vive, de prairies, de forêts, de vallées profondes et de granite, il convient de le parcourir en tous sens, sans modération, cannes en mains, au gré de son inspiration.

Toutes les techniques de pêche sont possibles avec de bonnes chances de réussite ; salmonidés, carnassiers et cyprinidés sont présents, mais que l'on ne s'y trompe pas : ils se méritent ...

Trois associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) :

**BUJALEUF**

**EYMOUTIERS**

et **PEYRAT LE CHÂTEAU**

veillent sur ce patrimoine aquatique et halieutique d'exception, et vous souhaitent la bienvenue dans cette nature qui vous séduira.

revanche bien fréquentés. Vous y pêcherez gardons, carpes, perches, brochets et sandres. Un bateau est bien utile pour traquer les carnassiers, mais les postes à cyprinidés sont facilement accessibles du bord, notamment à Bujaleuf en face du camping. Un alevinage annuel important maintient en place une bonne population : en 2004, ce sont 1 200 kg de carpes, 500 kg de gardons et 300 kg de brochets qui ont été déversés avec l'aide de la fédération.

À noter également l'existence d'un parcours «carpe de nuit»

réglementé sur le lac de Bujaleuf.

Les pêcheurs avertis de salmonidés trouveront aussi leur bonheur. Plusieurs ruisseaux : Bospertus, Villetelle, Cheissoux, ... roulent leurs eaux vives ; la rivière Vienne vous permettra de capturer truites fario et ombres communs sur tout le secteur de l'AAPPMA, de la confluence du ruisseau de Fourchat au pont du Rateau.

Pour soutenir la reproduction naturelle, des alevins de truite fario souche Haute-Vienne sont régulièrement déversés sur le chevelu, et des ombres sur la Vienne.

Un parcours de loisir a également été mis en place sur le ruisseau de la Brousse. De mars à juin, un apport mensuel de poissons surdensitaires maillés (truites arc-en-ciel) permet aux débutants de se faire la main dans un environnement agréable.

### PROMOTION DE LA PÊCHE

De nombreuses compétitions sont organisées par l'AAPPMA sur le lac de Bujaleuf : concours jeunes pêcheurs, finales départementales et régionales de pêche au coup et de pêche au moulinet, ainsi que le désormais traditionnel Enduro Carpe. Pour sa quatrième édition cette année, 35 équipes de deux pêcheurs ont capturé plus de 800 kg de carpes en 72 heures de pêche.

### LES TRAVAUX D'INTÉRÊT PISCICOLE

L'entretien des parcours (carpe de nuit, loisir et compétition) mobilise les bénévoles une bonne partie de l'hiver. Une remise en état d'un sentier de rive a également été réalisée sur la Vienne à Bellarbre.

Depuis 2002, l'AAPPMA participe aussi, en partenariat avec EDF et la fédération, à l'installation de frayères artificielles sur le lac de Bujaleuf. Montées en février, ces structures sont enlevées en juin ; elles donnent des résultats encourageants.

L'église de Bujaleuf

## Eymoutiers

Chef-lieu de canton de 2 100 habitants, installée entre deux gorges de la Vienne, la cité d'**Eymoutiers** propose aux visiteurs son cachet médiéval, le charme de ses bords de Vienne et des équipements de qualité.



### L'AAPPMA

«La Pélaude» a vu le jour le 11 mars 1929 à l'initiative du Docteur Jules Fraisseix. Son nom vient du terme «pelaud», appellation donnée aux habitants d'Eymoutiers et qui signifie «ceux qui tannent les peaux» en langue limousine. La société compte aujourd'hui 380 membres.

Il y a une quinzaine d'années, Marcellin Fraisseix, alors âgé de 82 ans et doyen des pêcheurs à la mouche d'Eymoutiers, expliquait qu'avant-guerre il arrondissait ses fins de mois avec sa gaulle en fournissant les tables des restaurants de la région. A la même époque, «Jojo» Nicot, célèbre pêcheur pelaud, capturait quant à lui quatre cents truites ... dans la journée !

Autre époque ...

Contact : Benoît DAUDE, président, au 05-55-69-26-19

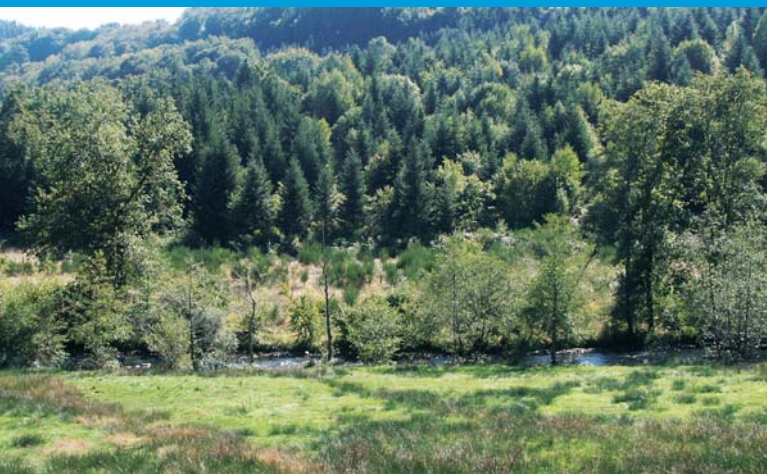
### LA PÊCHE

Rivière mythique, la Vienne constitue à elle seule un fameux territoire de pêche sur tout le secteur de l'AAPPMA, du pont de Rempnat au ruisseau de Fourchat. La truite fario est présente partout ainsi que sur de nombreux affluents, parmi lesquels les ruisseaux de Planchemouton, du Lauzat, de la Villedieu, de la Villeneuve, de la Ribière (appelé aussi de Plainartige). Vous pratiquerez une pêche nature dans des eaux de qualité, avec la possibilité de capturer aussi des ombres communs à l'aval de Bussy Varache.

Un parcours de graciacion a été mis en place dans la traversée d'Eymoutiers, du pont de Macaud

au barrage de Bussy. Seuls y sont autorisés les leurres artificiels avec hameçon sans ardillon, et la remise à l'eau des salmonidés est obligatoire.

Le lac de Vassivière, tout proche, est une destination prisée des pêcheurs de carnassiers et de cyprinidés.



La vallée de la Vienne à Bouchefarol

### PROMOTION DE LA PÊCHE

Une convention signée entre l'AAPPMA et le collège d'Eymoutiers permet aux élèves d'appréhender les rudiments de la pêche à la mouche, tant au niveau de la théorie que de la pratique. En fin d'année, une sortie pêche est organisée conjointement avec le collège Léon Blum de Limoges. Sous l'égide de la Fédération Française de Pêche Mouche-Lancer, «La Pelaude» avait d'ailleurs organisé en juin 2001 une manche du championnat de France des jeunes de pêche à la mouche.



L'écluse des Farges

### LES TRAVAUX D'INTÉRÊT PISCICOLE

Les bénévoles de l'AAPPMA ont procédé à l'enlèvement des embâcles et des encombrants sur les ruisseaux du Mas Moury et de la Moulette. Avec l'aide de la municipalité, le seuil en béton infranchissable du ruisseau de Planchemouton a été effacé, libérant ainsi l'accès aux zones de frayères situées en amont. «La Pelaude» participe

financièrement au nettoyage et à l'entretien de la Vienne via l'équipe technique de Monts et Barrages.

Depuis 1996, à l'initiative de sa regrettée présidente Madame Michèle Delage, l'association pratique une gestion patrimoniale qui se porte plutôt bien : les actions menées portent uniquement sur l'amélioration de l'état des cours d'eau, aucun poisson issu de pisciculture n'y est déversé. De fait, les truites fario sont donc forcément de pures sauvages ; c'est pourquoi les géniteurs mâles, prélevés par la fédération et destinés à la production des alevins de souche Haute-Vienne, sont originaires du pays pelaud.



## Peyrat le Château

*Surplombant la Maulde, cernée de hautes collines, **Peyrat le Château** est une station verte de vacances de 1 100 habitants qui dispose de tous les équipements nécessaires au tourisme pêche et aux vacances. Comme l'affirmait déjà au siècle dernier l'historien Pierre Cousseyroux : « Voyageurs infatigables, venez vous asseoir au pied de nos montagnes. Là se trouve la vraie Suisse de la Haute-Vienne ».*



### L'AAPPMA

«Les Amis de la Maulde», société de 560 adhérents, regroupe les communes de Saint-Julien le Petit et de Peyrat le Château. Sa zone d'intervention s'étend jusqu'à la limite séparant les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Elle est née le 16 mai 1930 sous l'impulsion du Docteur Fouriaud. À l'époque, l'association avait pour but «de grouper les propriétaires à l'effet de faire garder la chasse et la pêche, de procéder au repeuplement en gibier et en poissons, de réprimer le braconnage». Cinq communes



Le barrage du Mont-Larron

étaient concernées, trois en Haute-Vienne : Augne, Doms, Peyrat le Château et deux ... en Creuse : Royère de Vassivière et Saint-Martin-Château.

**Contact : Michel BALLOT, président, au 05-55-69-19-06**

## LA PÊCHE

Trois lacs EDF, alimentés par la Maulde : le Martineix (21 ha), le Mont-Larron (70 ha) et Vassivière (1 000 ha), vous permettront de découvrir la richesse halieutique de ces vastes étendues d'eau limpides riches en carnassiers (bateau recommandé) et cyprinidés. Un parcours «carpe de nuit» réglementé est à la disposition des passionnés au Mont-Larron.

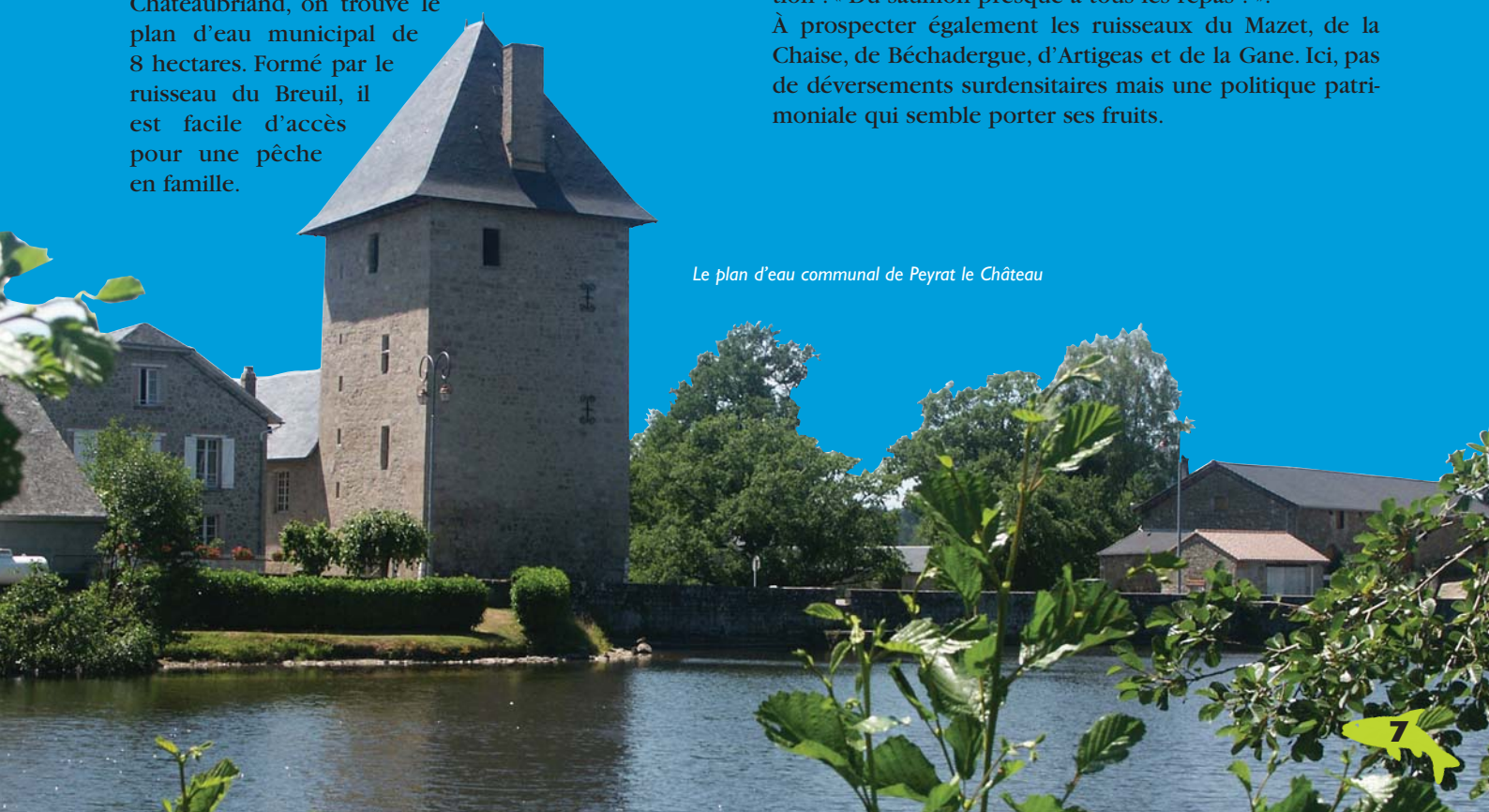
Au centre du bourg de Peyrat, au pied de la vieille tour carrée du XI<sup>e</sup> siècle qui inspira Chateaubriand, on trouve le plan d'eau municipal de 8 hectares. Formé par le ruisseau du Breuil, il est facile d'accès pour une pêche en famille.

En 2004, AAPPMA et fédération ont déversé sur tous ces sites plus d'une tonne de poisson carnassier et poisson fourrage. Vassivière, objet d'un plan d'alevinage fédéral Creuse-Haute-Vienne, a reçu trois tonnes de gardons, brochets et truites arc en ciel, qui se sont ajoutés à une population de sandres très prolifique.

La truite fario et l'ombre commun sont les rois de la Maulde, d'Artinsec au pont de Grelenty. En 1837, Monsieur Grignard, géomètre du cadastre, écrivait : « La Maulde est très poissonneuse. On y prend en quantité goujons, truites, ombres et poissons blancs. Le saumon de la Loire y remonte jusqu'à la cascade des Jarrauds ».

Mais depuis les années cinquante et les premiers aménagements hydroélectriques, la Maulde à l'aval de Peyrat a bien changé après la construction de ... 7 barrages EDF. Demandez aux anciens qui ont travaillé à leur édification : « Du saumon presque à tous les repas ! ».

À prospector également les ruisseaux du Mazet, de la Chaise, de Béchadergue, d'Artigeas et de la Gane. Ici, pas de déversements surdensitaires mais une politique patrimoniale qui semble porter ses fruits.



Le plan d'eau communal de Peyrat le Château

### PROMOTION DE LA PÊCHE

«Les Amis de la Maulde» organisent chaque été au plan d'eau municipal plusieurs concours de pêche et participent activement aux animations locales.

### LES TRAVAUX D'INTÉRÊT PISCICOLE

Le souci premier de l'AAPPMA est la remise en état de la Maulde et de son chevelu, même si la tâche s'annonce longue et difficile. Un programme de frayères artificielles est également en cours sur lac du Mont-Larron, en collaboration avec EDF et la fédération. Un suivi régulier en 2004 a montré que ces supports de ponte ont particulièrement plu aux sandres.

## RESSOURCES MENACÉES

Bien qu'il s'agisse d'un secteur encore peu perturbé de notre département, tout n'est pas pour autant sans nuages dans les hautes terres. Étangs, ouvrages de franchissement, exploitations forestières, drainages, agriculture, élevage, constructions diverses, ... La question est de savoir ce qu'il convient d'accepter, de refuser ou de modifier pour que le pays se développe sans porter préjudice à ce joyau que constitue une nature préservée ... L'enjeu est de taille : la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques n'autorise pas la complaisance. Les pêcheurs doivent eux aussi être conscients que leur milieu est fragile, et modérer en conséquence leurs prélèvements sur des populations de truites et d'ombres soumises à de multiples atteintes.

*La Maulde en amont de Peyrat*

